

Janvier
Avril
2017
N° 40

Loiret
Nature
Environnement



La de Loiret Nature Environnement Lettre

édito

Toujours dans l'action...

C'est notre leitmotiv à l'entrée de cette nouvelle année ! Les festivités des différents anniversaires de l'an passé à peine rangées dans nos souvenirs, c'est reparti pour de nouveaux projets !

Tout d'abord, nous avons décidé de changer l'architecture de notre site internet qui commençait à dater et surtout devenait de moins en moins pratique pour celles et ceux qui sont chargés de le faire vivre et de l'alimenter. L'idée de faire paraître nos actualités sur un réseau social fait également son chemin. La mise en route devrait se faire dans le courant de l'année.

Côté communication encore, nous sommes en train de finaliser un nouveau dépliant de présentation de LNE et vous pourrez bientôt découvrir le résultat de ce travail.

De son côté, l'équipe de la réserve de Saint-Mesmin planche sur de nouveaux visuels en vue du prochain festival de Loire de l'automne.

Autre sujet qui nous occupe beaucoup : la création d'une Agence Régionale de la Biodiversité, déclinaison en région Centre-Val de Loire de l'Agence Française de la Biodiversité. Nous attendons encore de savoir quelle sera la forme juridique de cette nouvelle institution mais soyez assurés que nous faisons partie des associations qui sont vigilantes et réclament que notre mouvement ne soit pas oublié.

Les actions qui occuperont en 2017 nos permanents comme nos bénévoles continuent à se développer qu'il s'agisse des agendas 21 scolaires orléanais, de l'accompagnement des communes dans le passage au zéro pesticide institué par la loi depuis le 1^{er} janvier 2017, des inventaires biodiversité communaux, de l'actualisation des ZNIEFF (cf. article), de la poursuite de l'opération Biomareau à la réserve ou de suivis d'espèces comme la chevêche ou le pélobate, le travail ne manquera pas !

Il nous faut également maintenir le dialogue et les relations avec les institutions, les territoires et tous les partenaires habituels qui nous font confiance.

Les dossiers à monter sont de plus en plus lourds et compliqués, les aides sont de plus en plus difficiles à obtenir, la moindre affaire juridique demande de l'investissement, les commissions départementales sont nombreuses et chronophages et beaucoup d'entre nous - permanents comme bénévoles - passent un temps considérable à ce genre de tâches.

Certains de nos adhérents ne sont pas toujours au fait de ce travail réalisé dans le plus grand sérieux et la plus grande modestie mais chacun peut, à la demande, obtenir des précisions.

Nous nous efforçons d'être le plus précis et le plus complet en vous adressant le mémo de la semaine que Sylvaine a réussi à renouveler et moderniser, n'hésitez pas à nous faire remonter des informations que vous jugerez utile de partager.

Enfin, rappelez-vous que LNE est votre association et que vous pouvez à tout moment proposer votre aide, elle sera la bienvenue.

Bonne année au naturel !

Et merci pour votre engagement.

Didier Papet, vice-président.

Notes bien sur
vos agendas !

Assemblée Générale
de Loiret Nature Environnement

SAMEDI 18 MARS à 9h30

à l'Auditorium Rémy François
(Espace culturel et sportif Léo Lagrange)
place de la Belle-Arche à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.



Ou comment marquer une date symbolique avec un budget qui ne permet pas beaucoup de fantaisie !



10 ans, ça se fête ! Les contraintes budgétaires ne nous permettant pas d'envisager de faire des dépenses importantes, il a fallu faire preuve d'imagination pour inscrire cet évènement dans l'agenda des activités de l'année.

- Toutes les actions de l'année 2016 ont été labellisées « 10 ans de la réserve naturelle » avec un logo créé pour l'occasion, et en particulier les **22 sorties ouvertes au public**.

- Plusieurs sorties inédites ont été proposées, en enchaînant par exemple une sortie estivale d'observation de la faune au crépuscule avec une séance d'observation du ciel avec un astronome.

- **Gilbert Cochet**, est venu présenter une conférence à Orléans sur le thème de son livre « **Fleuves et rivières sauvages** ».

- **L'exposition de RNF « La France sauvage »** a tourné dans les communes concernées par la réserve naturelle : dans la salle des fêtes de La Chapelle-Saint-Mesmin, à la fête des plantes de Mareau-aux-Prés, et surtout lors du Salon Terre Naturelle d'Orléans. Présente tout au long de ce salon, pendant trois jours, l'équipe de salariés et plusieurs bénévoles de LNE, tenaient un stand sur la réserve naturelle de Saint-Mesmin et présentaient l'exposition qui a été vue par plusieurs centaines de personnes.

Est-ce que les Orléanais connaissent aujourd'hui mieux qu'hier la présence d'une réserve naturelle à deux pas de chez eux ? Il est toujours difficile de le savoir mais les journalistes de « La République du Centre » ont profité de cet anniversaire pour y consacrer un double-page avec le titre : « **La réserve naturelle de Saint-Mesmin a dix ans : un lieu privilégié pour la biodiversité** » ●



© D.Hémeroy

Exposition « La France sauvage » au salon Terre Naturelle à Orléans



© D.Hémeroy

Exposition « La France sauvage » à La Chapelle-Saint-Mesmin

Des oies rieuses dans la réserve naturelle



Les hivers froids apportent souvent des oiseaux rarement observés dans notre région, principalement des espèces aquatiques : canards, oies, harles etc. Sans battre des records, janvier 2017 aura été marqué par une vague de froid portée par une masse d'air glacé venu de Sibérie, provoquant le gel des plans d'eau.

Aperçue pour la première fois le 5 janvier, **une petite troupe de neuf Oies rieuses** a été observée à Mareau-aux-Prés, se reposant sur une île au milieu de la Loire. Le groupe est reparti au bout de quelques jours, laissant un individu solitaire encore présent le 15 janvier. La dernière et unique observation de cette espèce dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin remonte au

Des oies rieuses dans la réserve naturelle (suite)

19 janvier 1963 ! Un petit groupe avait alors été observé en compagnie d'Oies cendrées et d'Oies des moissons au cours d'une vague de froid particulièrement sévère amenant dans la région, en effectifs importants, des espèces très rarement observées.

L'Oie rieuse hivernait en France en nombre jusque dans les années 70. Il y eut ensuite un fort déclin, suivi d'une nouvelle augmentation dans les années 90. Cette espèce reste cependant peu commune dans notre pays, présente surtout sur le littoral, de la mer du Nord à l'Atlantique, ainsi qu'en Camargue. Le principal site d'hivernage continental est le lac du Der-Chantecoq. **La sous-espèce déterminée dans la réserve est *Anser albifrons albifrons*, la plus souvent observée en France.** Elle niche de la Russie à la Sibérie orientale ●



© J.C. Picard

Oie rieuse à Mareau-aux-Prés

Inventaire de la Biodiversité Communale (IBC), un succès qui ne se dément pas...



Après Orléans, Ingré, Trainou, Chécy et Semoy, c'est au tour de **Mézières-lez-Cléry** et

de **Mareau-aux-Prés** de se lancer dans un **Inventaire de Biodiversité Communale** ; IBC atypique puisqu'il concerne deux communes déjà étroitement liées par un Agenda 21 intercommunal. Les sites sur lesquels se concentreront les inventaires ont été choisis en octobre dernier lors d'une réunion réunissant à la fois des élus et des habitants.

Les milieux à inventorier sont très diversifiés : friches et pelouses du bord de Loire, anciennes peupleraies, vasteschênaies, cours del'Ardoux, mares, vigne conduite en agriculture biologique, verger de production... Les premiers inventaires débuteront en mars prochain, dès la sortie d'hivernation des amphibiens. Suivront, en avril, mai et juin, le recensement des oiseaux, des plantes, des habitats et des reptiles, avec un petit coup d'œil aux lépidoptères...

Chaque IBC laisse une large place à la **participation des habitants**. Ainsi, **toute personne intéressée** par une collaboration à ces inventaires **peut-elle se manifester** auprès de Marie-des-Neiges : mariebellefroid.lne@orange.fr ou 06.73.89.19.57.

Deux autres IBC pourraient également démarrer courant 2017, pour **les communes de Montargis et de Saint-Jean-de-Braye**. Les prospections débutées en 2017 se prolongeront probablement sur l'année 2018.

Enfin, **la commune d'Ingré**, sur laquelle nous avons réalisé un IBC en 2012-2013, nous a recontactés l'année dernière pour mettre en œuvre quelques-unes des mesures de gestion que nous avons alors préconisées. Ils avaient choisi :

- Une réflexion, avec le service de la voirie, sur la façon d'adapter le fauchage des bords de routes à la présence d'espèces patrimoniales (orchidées, tulipe sauvage) ;
- L'élaboration d'une stratégie de préservation de la perdrix grise, avec les agriculteurs locaux, la société ingrène de chasse et la Fédération des chasseurs du Loiret ;
- La mise en œuvre de mesures favorables aux reptiles ;
- La restauration d'une mare, dans le cadre d'un chantier jeunes.

Le fait qu'une commune revienne vers nous pour concrétiser quelques-unes des mesures de gestion proposées est particulièrement intéressant. **Ingré est la première commune à l'avoir fait et nous espérons que sa démarche donnera des idées à d'autres ! ●**

Notre association est un membre actif de la **Commission départementale des Carrières** (actuellement intégrée à la Commission départementale de la Nature, des Paysages et des Sites) et c'est dans ce cadre-là que nous veillons à la prise en compte du patrimoine naturel lors de l'exploitation de matériaux et que nous avons la possibilité de nous exprimer contre des projets qui nous semblent peu respectueux de l'environnement.

Au-delà de cette participation aux réunions de la Commission, nous avons débuté en 2010 une collaboration plus étroite avec certains acteurs de la profession en réalisant des **suivis scientifiques sur l'emprise de leurs carrières**. Plantes, insectes, araignées, amphibiens, reptiles et oiseaux sont étudiés sur la base d'un protocole mis au point par l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing (ANVL) et, chaque année, ces **prospections naturalistes nous réservent des surprises** : insectes jamais observés dans le département ou la région, plante disparue depuis plus de 50 ans....

Le suivi faunistique et floristique d'une carrière est donc intéressant à plus d'un titre : en plus de découvertes parfois exceptionnelles, il nous permet d'avoir une bonne connaissance des espèces présentes et de travailler étroitement avec les carriers pour le respect de la biodiversité tout au long de l'exploitation. C'est particulièrement important pour les oiseaux qui nichent dans les fronts de taille ou sur les sols dénudés, tels l'Hirondelle de rivage ou le Petit gravelot par exemple, et qui peuvent être détruits d'un simple coup de pelleteuse ou par le passage inopiné d'un tombereau. Notre collaboration s'étend aussi aux

milieux bordant les zones d'extraction, pour lesquels nous établissons des préconisations de gestion afin d'enrichir la biodiversité.

A partir de 2017, nous suivons **trois carrières** : la nouvelle sablière de la Ménagerie à La Bussière, exploitée par SABLOIRE, vient s'ajouter à la carrière de Cemex à la Plaine aux Lièvres (Bonnée) et à celle de La Brosse (Sully-sur-Loire) exploitée par Eqiom.

L'emprise de la future sablière de La Ménagerie s'étend sur un peu plus de 100 ha. Contrairement aux deux autres ballastières, l'exploitant est venu nous rencontrer avant de donner le premier coup de pelleteuse. Il s'agit donc de veiller à la prise en compte de la biodiversité dans toutes les étapes de l'exploitation, depuis la création des pistes jusqu'à la remise en état du site après exploitation...

Actuellement, le site est majoritairement boisé (plantations de pin entrecoupées de zones herbacées sur sol sableux) et abrite plusieurs mares. Les premiers inventaires démarreront en avril, avec les oiseaux, suivis de la botanique, en juin. Les insectes, les amphibiens et les reptiles seront étudiés en 2018. Les mares existantes seront préservées et d'autres supplémentaires seront créées, comme le prévoit le plan de remise en état du site, qui accompagne obligatoirement la demande d'autorisation d'exploiter ●



© MaN de Bellefroid

Friche héliophile sur sol sableux, les milieux les plus intéressants du site



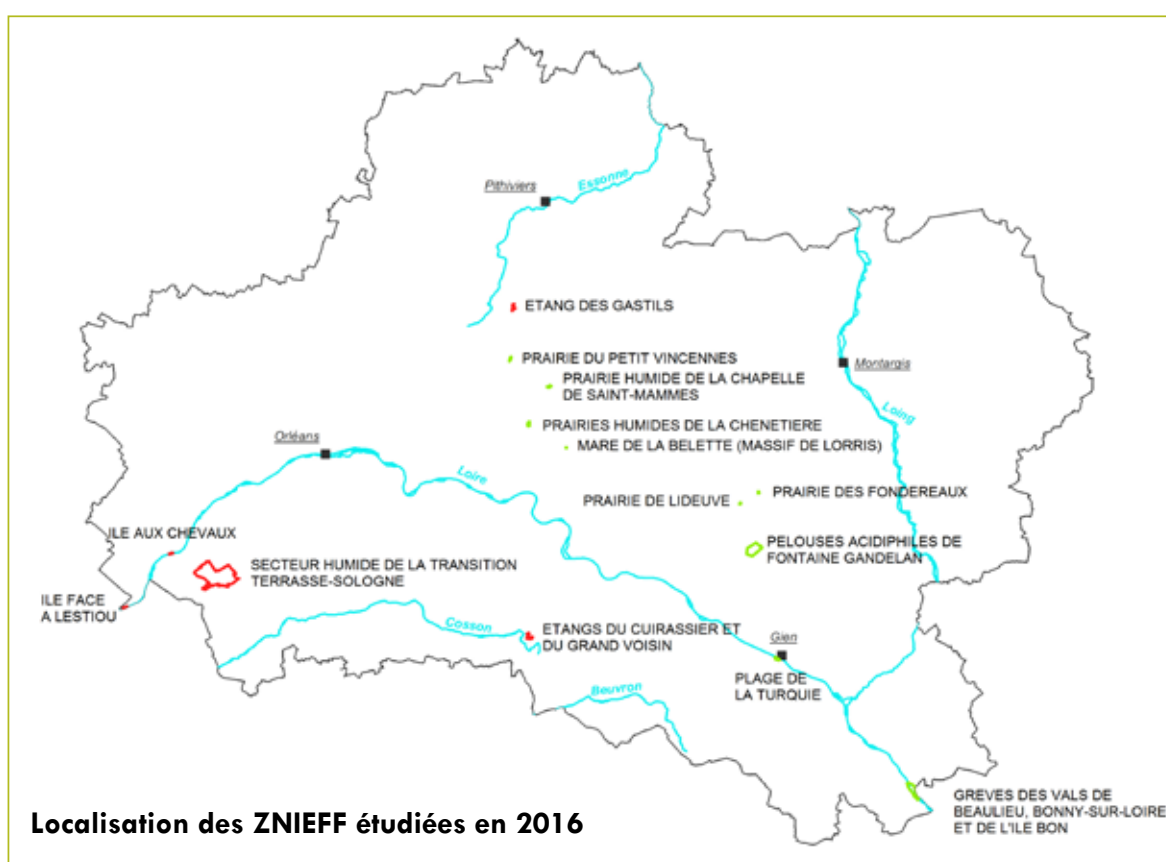
© MaN de Bellefroid

Une des mares du site

Les **ZNIEFF** ou **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique** sont des zonages d'inventaire permettant d'identifier et de décrire, sur un territoire donné, des **secteurs remarquables sur le plan écologique et naturaliste**. Ils constituent des **éléments majeurs de la politique nationale de protection de la nature**.

En région Centre-Val de Loire, la création des ZNIEFF a été réalisée principalement en se basant sur leur intérêt floristique. L'actualisation des connaissances faunistiques dans ces zonages est désormais en cours.

LNE a participé à cette démarche en 2016. **12 sites ont été choisis et prospectés dans le Loiret** (voir carte). La priorité a été donnée aux ZNIEFF caractérisées par la présence de zones humides (mares et étangs, prairies, forêts alluviales), pour lesquelles les connaissances faunistiques étaient jugées partielles ou obsolètes. Des inventaires entomologiques, herpétologiques et ornithologiques ont été menés sur chaque site, en recherchant plus particulièrement les espèces patrimoniales dites déterminantes ZNIEFF.



Mare de la ZNIEFF secteur humide de la transition terrasse-Sologne



Prairie du Petit Vincennes

Une meilleure prise en compte de la faune dans les ZNIEFF (suite)

Les prospections réalisées ont permis de recenser 10 espèces d'amphibiens, 36 espèces de libellules, 44 espèces de papillons et 99 espèces d'oiseaux, toutes ZNIEFF confondues. Parmi ces taxons, 13 sont considérés comme patrimoniaux. L'ancienne ZNIEFF « Secteur humide de la transition terrasse-Sologne » est sans conteste la plus diversifiée, avec 21 espèces faunistiques déterminantes.

LNE travaille activement à sa re-création, sur tout ou partie de la zone, au regard des enjeux de biodiversité actuels.

D'autres sites se sont révélés particulièrement intéressants comme la « Prairie du Petit Vincennes » (10 amphibiens dont 4 espèces ZNIEFF).

Merci aux nombreux bénévoles qui s'y sont investis ! et rendez-vous en 2017 pour poursuivre ce travail ●



© Wikimedia Commons

Tabac d'Espagne



© Wikimedia Commons

Leucorrhine à gros thorax



© P. Mery

Martin-pêcheur

**Espèces déterminantes
de la ZNIEFF Secteur humide
de la transition
terrasse-Sologne**

Le Triton crêté côtoie le Triton marbré en reproduction dans la ZNIEFF « Prairie du Petit Vincennes »



© Wikimedia Commons

Triton crêté



© A. Leroy

Triton marbré

L'hiver, le Pélobate brun s'enterre...

Comme tous les amphibiens, le Pélobate brun hiverne, enfoui dans le sol jusqu'à un mètre de profondeur. **Oui mais où ?** Pour le savoir, l'association a lancé en 2016 **une étude inédite** en France, visant à identifier et à caractériser les habitats d'hivernage de l'espèce sur le site du Loiret. Plusieurs pélobates bruns adultes ont été capturés, équipés d'un émetteur et localisés quotidiennement grâce à une antenne réceptrice. A chaque localisation, les caractéristiques du sol et de la végétation ont été décrites. Voir photographies ci-dessous. ▼



Les résultats de l'étude, bien qu'insuffisants pour être généralisés, sont plus que prometteurs. Les pélobates bruns semblent accorder une importance particulière au choix de leur zone d'hivernage, notamment en matière de sol. **Les secteurs drainés et sableux en profondeur s'avèrent particulièrement attractifs.** Ces habitats permettraient aux individus de survivre aux contraintes climatiques hivernales, en garantissant une protection contre le gel (enfouissement profond) et les inondations.

Sol d'hivernage présent ponctuellement sur le site	Sol dominant sur le site
Sol drainé, jamais saturé en eau. Taux d'humidité homogène entre la surface et 1 m de profondeur.	Sol saturé en eau en hiver.
Faible contraste textural sur toute la longueur du profil : sol sableux à sablo-argileux (0-120 cm). Couches argileuses profondes.	Contraste textural important entre les couches de surface sableuses (0-50 cm) et les couches sous-jacentes argilo-sableuses.
Sol meuble en profondeur (dominance sableuse).	Sol compact en profondeur (dominance argileuse).

Comparaison des profils de sols sur le site.



Zone d'hivernage d'un des pélobates brun suivi

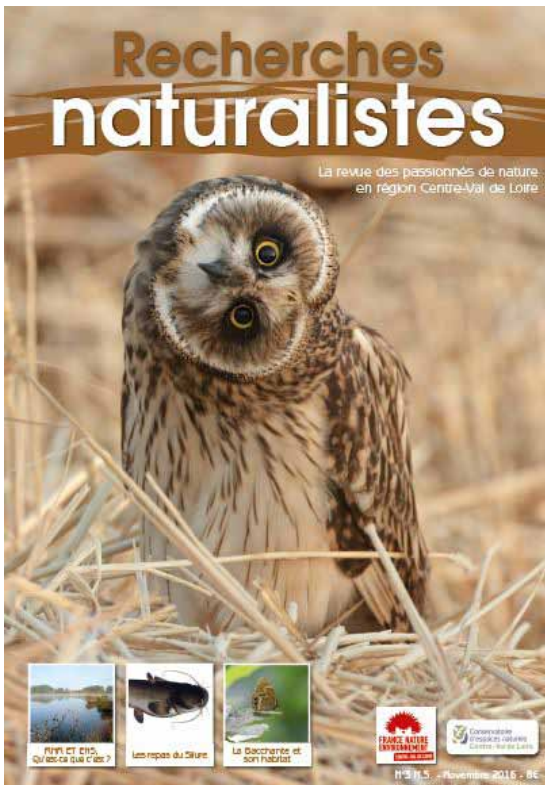
On comprend bien alors l'importance de **connaître et de préserver ces milieux** pour assurer la survie des individus et, plus globalement, la pérennité de la population loirétaine. Cette étude sera reconduite dans les années à venir pour confirmer nos observations. Une cartographie globale des sols est également en projet sur le site afin de pouvoir mettre en évidence l'ensemble des zones d'hivernage potentielles de la population ●

L'animation du Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur du Pélobate brun a été confiée à LNE en 2016 pour la deuxième année consécutive.

Pour rappel, un PRA est un programme d'actions visant à favoriser la conservation d'une espèce parmi les plus menacées de France. Conformément aux décisions du comité de pilotage, LNE avait choisi de **promouvoir un meilleur partage des connaissances autour de l'espèce**. Le Pélobate brun demeure en effet méconnu du grand public et des naturalistes en raison de sa très grande discrétion. Or, on ne le dira jamais assez, **la protection passe nécessairement par la connaissance, mais aussi par la sensibilisation du public**.

Deux actions ont été entreprises en 2016 dans ce sens pour communiquer sur le Pélobate brun :

- ✓ **publication d'une synthèse des connaissances régionales disponibles sur l'espèce dans la revue « Recherches naturalistes »** (parution au 1^{er} trimestre 2017).



- ✓ **élaboration d'une fiche de présentation de l'espèce à destination du site internet de l'ORB** : <http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr/>



En parallèle, l'association a poursuivi son travail en faveur de la **préservation des sites à Pélobate brun**.

- * Des inventaires botaniques et entomologiques ont été réalisés pour justifier le classement des stations en ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique).
- * LNE apporte également son expertise technique et scientifique au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN Centre-Val de Loire) dans le cadre de son projet d'acquisition des sites. Les deux associations ont notamment travaillé ensemble à l'élaboration de cahiers des charges pour les futures actions de création, de restauration et de gestion des mares ●

Recherches naturalistes

La revue des passionnés de nature en région Centre-Val de Loire

Abonnez-vous
15€/deux numéros

Renseignements auprès de FNE Centre-Val de Loire au 02 38 62 78 57 ou à contact@fne-centrevaldeloire.org



Deux nouvelles écoles d'Orléans lancent leur Agenda 21



Trois écoles de la ville d'Orléans ont été accompagnées par l'association dans l'élaboration de leur Agenda 21 lors de l'année scolaire 2015/2016 (écoles D. Diderot et P. Kergomard à La Source et école P. Ségelle du quartier Gare). Elèves, parents d'élèves, enseignants et chefs d'établissement se sont vus remettre officiellement leur Agenda 21 par des élus de la Ville d'Orléans lors d'une cérémonie à l'Hôtel Groslois le 5 décembre dernier.

Deux nouvelles écoles, accompagnées par LNE, se lancent dans l'élaboration de leur Agenda 21 durant l'année scolaire 2016/2017 : l'école des Guernazelles à La Source et l'école du Nécotin à l'Argonne. **Un diagnostic sur le développement durable** permettra de connaître les pratiques et les habitudes de ces écoles sur l'énergie, l'eau, les déchets, l'alimentation, la culture, le sport, le vivre ensemble, les espaces verts et la biodiversité. **Un plan d'action sera ensuite élaboré** pour agir sur ces différentes thématiques ●



© LNE

Remise officielle des Agendas 21 aux trois écoles le 5 décembre 2016

« Pull-Over + » : Un plan climat pour l'école de Dordives



En impliquant les élus, les équipes pédagogiques, les élèves et leurs parents, le personnel d'entretien et toutes les personnes intervenant dans l'école, **l'opération Pull-Over-Plus a pour but d'entraîner une dynamique générale autour des économies d'énergie et de la problématique du changement climatique** au sein même de l'école.

La municipalité de Dordives, qui a déjà lancé le vaste chantier de rénovation énergétique de l'école Victor Hugo, orienté sur l'utilisation de biomatériaux,

a souhaité participer à l'opération Pull-Over-Plus, afin que ces travaux soient accompagnés d'un changement des pratiques des élèves, de l'équipe pédagogique et des agents.

Un bilan carbone simplifié a été réalisé pour observer l'impact sur le climat de la consommation de chauffage, d'électricité, de papier ainsi que des pratiques concernant les déplacements et la restauration scolaire. Un plan d'action va désormais être élaboré d'ici la fin de l'année scolaire avec l'ensemble des acteurs de l'école ●

L'interdiction des pesticides entre en vigueur



La législation* interdisant aux collectivités publiques l'utilisation de pesticides sur les espaces verts, voiries, forêts et lieux de promenade, est effective **depuis le 1^{er} janvier**.

Plus de 10 ans après le lancement de notre action « **Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages** », nous nous réjouissons de l'entrée en vigueur de cette loi qui permettra de généraliser les pratiques alternatives aux pesticides, plus respectueuses de l'environnement, que nous promovons depuis le lancement de ce programme en 2006 !

Les particuliers sont aussi concernés par cette législation puisque ces **produits sont désormais retirés de la vente en libre-service** et sont donc soumis à la délivrance par un vendeur accompagnée de conseils d'utilisation. **Ils seront ensuite interdits (de vente, usage et détention) au 1^{er} janvier 2019.**

*Loi Labbé du 6 février 2014, modifiée par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 22 juillet 2015.

« Bienvenue dans mon jardin au naturel » : Ouvrez vos jardins !



Durant le **week-end du 10 et 11 juin 2017**, nous invitons les particuliers à ouvrir les portes de leur jardin, afin de faire connaître et d'encourager les pratiques de **jardinage au naturel**.

Nous sommes à la recherche de ces jardins respectueux de l'environnement et de la santé, favorisant les alternatives à l'utilisation des pesticides. Qu'ils soient sauvagions ou ornementaux, mouchoirs de poche, potagers de grande superficie ou partagés, tous peuvent ouvrir. L'objectif étant de permettre **les rencontres entre les jardiniers et le public** pour échanger pratiques et astuces autour du jardinage au naturel.

Les jardiniers peuvent ouvrir leur jardin à la journée ou à la demi-journée et sont libres de proposer des animations ou tout simplement de laisser aller et venir les curieux.

41 communes signataires de notre charte

La dynamique connue en 2016 avec 11 nouvelles communes impliquées se poursuit en 2017. Le cap des 40 communes accompagnées par LNE a été dépassé avec l'engagement récent de Donnery et Chambon-la-Forêt.

Si toutes les communes doivent désormais être « zéro-pesticide » (hors cimetières et terrains sportifs) suite à l'entrée en vigueur de la loi, 41 ont fait le choix de s'engager avec notre association pour être soutenue quant à la sensibilisation du grand public à cette démarche et afin de favoriser l'adhésion du plus grand nombre au changement de pratiques et à l'évolution du paysage urbain par **l'acceptation plus importante des herbes en ville** ●



Nous lançons un appel à candidatures et recherchons 40 jardins dans le Loiret ! Si vous souhaitez participer à cette expérience enrichissante et conviviale en ouvrant votre jardin, contactez Lénora au 02 38 56 90 64 ou par mail (lnorahamon.lne@orange.fr) **avant le 17 mars 2017** ●



© LNE

Jardin au naturel

Publié par : Loiret Nature Environnement

Maison de la Nature et de l'Environnement 64 route d'Olivet - 45100 ORLEANS Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48
loiret.natureenvironnement@orange.fr www.loiret-nature-environnement.org Standard téléphonique et accueil à la MNE : du lundi au vendredi de 14h à 17h 00.

Directeur de publication : Martine Burguière, présidente

ISSN : 1959-0035 / Dépôt légal : Janvier 2017